



## ■ Éditorial

# Notre ville se transforme

Vous verrez dans ce journal que de multiples projets se concrétisent grâce aux moyens techniques et financiers de la ville, et aux différents partenaires que nous fédérons.

**• Nous confortons l'attractivité du centre-ville :** Après l'embellissement de la rue d'Hautvie, nous procérons à la rénovation des rues de la Barre, de la Teinture, St Denis, Halle à l'Avoine. La rénovation de la signalétique est programmée (circuit des parkings). Les travaux du pôle de santé vont démarrer début 2013, la poste se rénove, la médiathèque va faire peau neuve, nous avons stimulé la création d'une association pour la rénovation de l'église Notre-Dame.

**• C'est l'ensemble de notre cité qui se structure :** Lotissement de la Barbère, écoquartier de Clouet, rénovation des immeubles F. Desaunay et de la Petite vitesse (subvention de la ville à Orne habitat pour limiter la hausse des loyers), Foyer des Jeunes Travailleurs, bâtiment voile (avec le lycée des Andaines), abris de jardins (avec l'EREA), requalification de friches industrielles et commerciales, installation de pôle emploi dans l'ancien cinéma...

**• Communauté de Communes La Ferté-St Michel :** Cette nouvelle Communauté de communes est d'importance. C'est la préfiguration de notre futur territoire. Aucune nouvelle charge de structure n'est créée grâce à la mutualisation des moyens. Le transfert cohérent de compétences permet d'instaurer la fiscalité professionnelle unique, favorisant l'unité du territoire.

**• Mais un territoire rural comme le nôtre est toujours fragile. Vos élus se mobilisent pour maintenir l'atelier Beauregard (atelier protégé ESAT) à La Ferté-Macé :**

Début octobre, des parents nous alertaient sur le projet de transfert de l'établissement sur Flers. La direction locale nous indiquait que ce n'était qu'un projet, et qu'il ne fallait pas s'inquiéter puisque le transfert ne serait effectif que dans 3 ou 4 ans !

Ce serait pourtant incompréhensible à plus d'un titre : incompréhensible pour les familles qui perdraient la proximité, incompréhensible financièrement puisque l'atelier est le plus récent de l'Orne, incompréhensible économiquement puisque l'atelier travaille avec des entreprises locales. Un déménagement lui ferait perdre ses clients locaux avec par conséquent une diminution des postes disponibles pour les adultes en situation de handicap (47 salariés sont employés). Ce serait déstructurant pour notre bassin économique puisque de nombreuses entreprises locales font appel à l'atelier Beauregard pour des tâches qu'elles ne peuvent pas faire en interne.

Cette délocalisation ne serait pas viable financièrement sans les subventions de l'Agence Régionale de Santé pour concentrer les équipements. L'état doit maintenant modifier les règles d'aides, pour un véritable aménagement du territoire. Avec José COLLADO, conseiller général, et Joaquim PUEYO député, nous soutenons les familles, et nous mettons tout en œuvre pour qu'une telle décision, néfaste tant économiquement que socialement ne soit pas prise. Nous vous tiendrons informés.

Au nom de la municipalité, je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Jacques DALMONT,  
Maire de La Ferté-Macé

## ■ Sommaire

■ P. 1	» Éditorial
■ P. 2	» Actualités
■ P. 3	» Des infos
■ P. 4	» Sports et loisirs
■ P. 6	» Culture
■ P. 7	» Santé-Social
■ P. 8	» Voiries et PSLA
■ P. 10	» Éducation
■ P. 11	» Logements et lotissements
■ P. 12	» Ça bouge !
■ P. 13	» Patrimoine
■ P. 14	» Tribune de l'opposition et Infos pratiques
■ P. 15	» Des idées de loisirs
■ P. 16	» Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mlle Anne-Lise BOYER, chargée de l'économie et de la communication  
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Économie et Communication, tél. : 02 33 14 00 40

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services et les adjoints

CRÉDITS PHOTOS :

Mme Annick JARRY, Mme Noëlle POIRIER, M. Guy FÉRON, Mlle Anne-Lise BOYER, Mme Brigitte JEANNE, Mme Séverine GOUAULT, M. Roger BIDAULT, M. Michel LOUVEL, la bibliothèque, les services techniques.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3400 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :

Conception : Corine COUPRIT  
Imprimerie Compétit Beuregard S.A. - La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33  
Papier 100 % recyclé.



# PROJET DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ASSOCIANTE LES COMMUNES DE

## La Ferté-Macé et Saint-Michel-des-Andaines

Par arrêté préfectoral du 29 décembre 2011, M. le Préfet de l'Orne a défini le schéma départemental de coopération intercommunal. Le 20 juin 2012, M. le Préfet a arrêté le projet de périmètre de la communauté de communes de La Ferté-Macé et de St-Michel-des-Andaines. La commune disposait alors d'un délai de 3 mois (soit jusqu'au 21 septembre 2012) pour se prononcer sur ce projet de périmètre, ainsi que sur le nom, le siège social, les compétences, la fiscalité et la représentation des communes au sein de la future communauté de communes qui sera créée au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Dans le but de préparer cette construction intercommunale, un groupe de travail informel a été constitué, composé de 6 membres (3 élus de La Ferté-Macé et 3 élus de St-Michel-des-Andaines). Il s'est réuni à plusieurs reprises avec le soutien technique et le travail de fond réalisé par les services de la ville (direction générale des services, ressources humaines, service des finances, services techniques).

### 1• ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le projet d'intercommunalité qui a été proposé s'est construit sur la base d'orientations générales, définies au préalable :

- Cette nouvelle CDC constitue une étape transitoire avant la construction d'une intercommunalité à l'échelle du sud bocage. Elle devra être le moteur de la construction future.
- Toute compétence transférée doit l'être de manière globale pour qu'elle soit exercée pleinement, sans ambiguïté.
- Il faut prendre en compte les compétences intéressantes directement les 2 communes, et définir ensemble une politique pour les exercer. Il y aura alors une véritable synergie pour construire un projet global.
- Pour toute compétence transférée, il y a transfert des recettes et des charges correspondantes. Le fonctionnement sera assuré par des services « mutualisés », avec transfert du personnel, lorsque la charge de travail le justifie.
- Il n'y a pas création de service ou de structure supplémentaires. C'est donc une opération neutre pour la fiscalité. Une part du budget communal (et par conséquent des impôts payés par les habitants), est effectivement transférée à la CDC, mais le montant global reste identique. L'augmentation de la dotation de fonctionnement versée par l'état apportera une marge de manœuvre financière supplémentaire.

### 2• LE NOM

Le groupe de travail propose de nommer la future communauté de communes :

**Communauté de communes La Ferté – St-Michel.**

### 3• LE SIÈGE SOCIAL

Monsieur le Préfet a fixé le siège de cette communauté de communes à la mairie de La Ferté-Macé.

### 4• LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

En application des articles L. 5214-16 et L. 5214-23-1 du CGCT. Le groupe de travail a élaboré le projet de définition des compétences.

Ces compétences s'articulent de la façon suivante :

➤ **Les compétences obligatoires :**

- Aménagement de l'espace communautaire.
- Développement économique.

➤ **Les compétences optionnelles :**

- Voirie communautaire.
- Politique du logement social d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement.

➤ **Les compétences facultatives :**

- Participations et contributions diverses.
- La fiscalité.

La communauté de communes est un Etablissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre. Ses membres peuvent cependant décider d'appliquer une fiscalité additionnelle ou une fiscalité professionnelle unique. Dans le cas de la fiscalité additionnelle, l'EPCI et chaque commune membre fixent leur taux d'imposition pour la taxe d'habitation (TH), la taxe sur le foncier bâti (TFB), la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Dans le cas de la fiscalité professionnelle unique (FPU), l'EPCI perçoit la totalité des impositions directes locales correspondant à l'ancienne taxe professionnelle, en substitution de ces communes membres. En complément de cette recette, la communauté de communes peut aussi décider de fixer un taux applicable sur les 3 autres taxes (TH, TFB, TFNB), qui viendra s'ajouter à celui de chaque commune. Dans tous les cas, une part du budget communal et de la fiscalité est effectivement transférée à la CDC, mais le montant global des impôts payés par les habitants reste identique. Sous réserve de conditions liées aux compétences exercées (art. L. 5214-23-1 du CGCT), le choix de la fiscalité professionnelle unique permet d'obtenir une dotation d'intercommunalité majorée (art. L. 5211-29 et L. 5211-30 du CGCT). L'exercice des compétences

proposées au point D permet à la fois l'instauration de la FPU et l'obtention par l'état de la dotation globale de fonctionnement bonifiée. Si cette FPU est un impôt économique perçu par la CDC en lieu et place des communes, il est globalement neutre pour les entreprises. Et, outre l'intérêt d'augmenter de manière conséquente les dotations de l'état, l'intérêt majeur est de limiter la concurrence « stérile » entre les communes en matière de développement économique.

### 5• REPRÉSENTATION DES COMMUNES

L'article L. 5211-6-1 du CGCT stipule qu'à défaut d'accord des communes membres, l'organe délibérant d'une communauté de communes de 5 000 à 9 999 habitants est composé de 22 membres. Ce même article précise aussi qu'aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Considérant le nombre et la taille des communes concernées, le groupe de travail a considéré que le nombre de 14 délégués représentait un bon compromis (7 délégués de La Ferté-Macé et 7 délégués de St-Michel-des-Andaines).

### 6• UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### POUR L'AVENIR

En conclusion, Monsieur le Maire considère que le projet de création de la communauté de communes La Ferté – St-Michel est ambitieux et novateur pour notre territoire dans le sens où il y aura véritablement transfert des charges et des recettes correspondantes aux compétences exercées. Une méthode de gouvernance nouvelle sera aussi instaurée, avec circulation de l'information, et des dossiers ouverts à tous les membres qui participeront activement à leur construction. La ville démontre, actuellement, qu'elle est en mesure de faire avancer les dossiers structurants. « À nous de montrer maintenant, qu'elle peut être le moteur d'une intercommunalité apaisée, porteuse de la construction d'un territoire. La CDC que je vous propose de constituer aujourd'hui en sera le moteur. ». Le Conseil Municipal, a délibéré favorablement à l'unanimité pour la création de cette intercommunalité.

# des infos

## Taux d'impositions

	TH	TFB	TFNB	CFE	*
Alençon	26,03	23,08	51,81	22,41	
Flers	27,12	25,91	76,28	25,22	
Argentan	29,25	28,59	68,42	23,86	
L'Aigle	25,96	33,26	57,94	20,07	
<b>La Ferté Macé</b>	<b>28,29</b>	<b>23,48</b>	<b>50,51</b>	<b>23,95</b>	
Moyenne	27,33	26,86	60,99	23,10	

\* TH = Taxe d'Habitation,  
TFB = Taxe sur le Foncier Bâti,  
TFNB = Taxe sur le Foncier Non Bâti,  
CFE = Cotisation Foncière des Entreprises.



Dans son édition du dimanche 7 octobre 2012, Ouest-France a mis en exergue les impôts locaux de 124 villes de l'Ouest.

Dans l'Orne, seules les 4 villes les plus importantes étaient citées. La ville de La Ferté-Macé étant la 5<sup>e</sup> ville du département, il nous a semblé intéressant que les Fertois puissent se rendre compte de la situation locale.

Au final, la ville de La Ferté-Macé se situe dans la moyenne des taux des 5 villes les plus importantes de l'Orne et présente même des taux inférieurs en matière de taxes foncières. ■

## Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : vaut-il mieux être cigale ou fourmi ?



Depuis plusieurs années, le Sirtom d'Andainnes, auquel nous adhérions jusqu'au 31 décembre 2011, affichait un excédent de trésorerie jusqu'à atteindre 900 000 €. À l'époque nous avions demandé soit une baisse de la taxe, soit le vote d'investissements nécessaires à un meilleur traitement des déchets. Des baisses ont enfin été votées faisant évoluer le taux de plus de 15 % en 2008 à 12,47 % en 2009, 9,48 % en 2010 et encore moins en 2011. Attention : les taux présentés ci-dessus sont indiqués à leur date de vote, pour une application l'année suivante.

Lorsqu'en 2011, nous savions que nous allions quitter ce sirtom pour rejoindre celui de Flers-Condé, nous avons préféré être prudents en prévoyant des coûts de fonctionnement réalistes et des investissements importants mais nécessaires (usine de méthanisation de Messei) et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de revenir au taux de 12,47 %.

Le Sirtom que nous avons quitté joue un jeu dangereux en préférant vivre au dessus de ses moyens par une taxe qui ne couvre plus ses charges. Cette gestion ne durera qu'un temps, le réveil risque d'être douloureux pour nos voisins qui ne font pas les investissements nécessaires à une diminution importante des déchets enterrés. Ils ne savent pas qu'ils paieront des taxes environnementales de plus en plus lourdes sur ces déchets, qu'ils paieront également la surveillance de ces tonnes de détritus pendant 40 ans !

Le taux était de 15,62 % en 2008, il est de 12,47 % en 2012. Un contribuable qui payait 217 € en 2008, paye 187 € en 2012. La taxe des ordures d'enlèvement ménagères a

donc baissé à La Ferté-Macé, soit une baisse de 20 % depuis 2008.

Et puis, il faut dire qu'à notre départ le sirtom a refusé de nous donner la proportion de l'épargne qui nous revenait, plus de 200 000 €.

Au contraire de cette dilapidation de cigale, nous avons préféré être fourmi et c'est pour cela qu'avec nos nouveaux partenaires, nous nous inscrivons dans une action volontaire et responsable pour une gestion raisonnable et prévoyante. Ce que nous payons aujourd'hui nous permettra de voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité. ■



## Les pigeons, parlons-en !



Ils sont de plus en plus nombreux, les salissures qu'ils génèrent incommodent tout le monde et portent atteinte à l'intégrité du patrimoine bâti, qu'il soit public ou privé.

### Alors que faire ?

Tout d'abord, considérer qu'il n'existe pas de solution miracle permettant de régler définitivement ce problème qui touche toute les collectivités et qu'il est très difficile d'éradiquer. Cependant, une démarche est en cours pour un début de solution dans quelques semaines. Mais il faudra y revenir régulièrement, tant ces volatiles sont prolifiques.

En tout état de cause, une première précaution est à la portée de tout un chacun : ne jamais les nourrir. ■

## INFO Sirtom de la région Flers-Condé

Au cours de l'automne 2012, un agent du SIRTOM de la région Flers-Condé ira à la rencontre des futurs assujettis afin de leur expliquer en quoi consiste cette redevance, ses modalités d'application et leur remettre un guide pratique.



A partir du 1er janvier 2013 la redevance spéciale sera mise en place sur la commune de LA FERTÉ MACÉ.

### LA GESTION DES DÉCHETS, UN EFFORT PARTAGÉ.

#### UNE REDEVANCE SPÉCIALE

##### POUR QUOI ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, pour les déchets d'activité professionnelle inclus dans la collecte des ménages, la loi impose de percevoir auprès des producteurs une redevance à la hauteur des tonnages produits et donc du service rendu.

Par cette redevance spéciale les ménages et les producteurs de déchets professionnels collectés avec les déchets ménagers contribuent chacun, à une juste proportion, au financement du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Elle permet une implication directe des producteurs dans la gestion de leurs déchets, et cela notamment au regard des objectifs de réduction de la production de déchets à la source et du développement généralisé du tri.

##### POUR QUI ?

Sont concernés par la mise en place de cette redevance spéciale :

- les entreprises (commerçants, artisans, industriels) ;
- les administrations ;
- les établissements publics ou privés.

A partir de quels critères :

- les établissements générant plus de 500 litres par semaine de déchets assimilés aux ordures ménagères et de matériaux recyclables.

##### Des questions ?

Contactez le SIRTOM de la région Flers-Condé au 02.33.62.21.00 ou par mail : [sirtom.flers.conde@wanadoo.fr](mailto:sirtom.flers.conde@wanadoo.fr)

# De nouveaux équipements à la base de loisirs



Mairie de Ferté Macé	61600 La Ferté Macé
Nombre des baux	Construction d'un local n°4
Coût de l'opération	516 000,00 €
Subventions accordées	
Orne	24 000,00 €
Region	71 600,00 €
CAF-Accès Pays-Bocage	16 700,00 €
Conseil Général de l'Orne	30 000,00 €
Commune	48 000,00 €
Prêts de caisse	361 160,00 €
Other. Irc	31 Avril 2011
Partenaires	Lycée Flers-triathlon
IRCO	IRMP 61600 La Ferté Macé Tél. 02 33 91 18 42
Partenaires - Admises à l'Orne	IRMP 61600 La Ferté Macé Tél. 02 33 91 18 42
Partenaires - Accréditée à l'Orne	IRMP 61600 La Ferté Macé Tél. 02 33 91 18 42
Partenaires	IRMP 61600 La Ferté Macé Tél. 02 33 91 18 42



## ■ La base de voile

Les activités nautiques de la Base de Loisirs connaissent un nouvel essor avec la construction du bâtiment voile réalisé en partenariat avec le lycée des Andaines. Ce nouvel équipement sera opérationnel au printemps 2013. Cet ouvrage est subventionné conjointement par l'État, la Région, le Conseil Général et le Pays du Bocage à hauteur de 77 %. Sur un total de 210 000 € HT, la ville prend en charge 48 000 €.

Composé de vestiaires, sanitaires et salle de cours, il est destiné à l'accueil des différents publics (écoles, mini-camps, Centres de loisirs, groupes divers...) qui s'adonnent aux activités nautiques qu'offre le Plan d'Eau de La Ferté-Macé.

### INTERVIEW DE GUILLAUME WATTEZ, ÉDUCATEUR SPORTIF À LA BASE DE LOISIRS.

M. Wattez organise une importante manifestation, **un triathlon à La Ferté-Macé le 22 et 23 juin 2013** avec son Club Flers-triathlon en partenariat avec la ville.

#### Quelle fonction avez-vous ?

Je suis arrivé à La Ferté-Macé le 4 juin 2012 et j'occupe le poste d'éducateur sportif à la base de loisirs après avoir suivi une formation « voile » à Granville. J'assure entre autres l'encadrement des stages de voile avec les scolaires tout au cours de l'année et bien sûr également des stages au cours de l'été.

#### Quels sont vos objectifs et vos souhaits professionnels ?

- développer l'activité nautique sur le lac et essayer de sensibiliser les collégiens et les lycéens à la pratique de la voile.
- développer l'activité triathlon qui comprend 3 épreuves : natation, vélo et course à pied.
- s'attacher à faire vivre le lac et la base de loisirs car il y a un réel potentiel.

On vous croise souvent en train de courir, vous êtes un grand sportif ! Et je sais que vous avez un projet personnel de grande importance.

#### Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Oui, je suis passionné. Je pratique assidument le triathlon longue distance et je fais diverses compétitions,

Vous faites des IRONMAN (L'Ironman est le plus long format de triathlon. Les compétitions Ironman sont des courses consistant à enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme puis un marathon (42,195 km) en course à pied.), c'est impressionnant. Pouvez-vous nous citer quelques-uns de vos « trophées » ?

Les IRONMAN nécessitent beaucoup d'entraînement et de rigueur sportive, c'est un vrai challenge. J'ai obtenu la 132<sup>e</sup> place de l'Ironman de Nice en 2010 (sur 2500) et la 65<sup>e</sup> place sur 1000 à l'EMBRUNMAN. Je participe aussi activement au développement du club en assurant les entraînements du groupe adulte.

#### La suite de vos projets personnels ?

Je souhaite participer à nouveau à l'IRONMAN d'Embrun le 15 août 2013. J'espère améliorer mon record.

Depuis cet interview, Guillaume Wattez s'est classé 1<sup>er</sup> au triathlon de Carentan. ■



## ■ Le swin-golf

### Le club-house du swin-golf a été inauguré le samedi 22 septembre 2012,

Écoutez bien les conseils de Jean-Luc, professeur diplômé qui se chargera de vous initier. Il vous remettra une canne à 3 faces et des balles souples.

#### INTERVIEW DE JEAN-LUC BARBIER

Présentez-nous ce qu'est le swin et quelle est votre fonction ?

Le terrain du swin s'étale sur 12 hectares, arborés et agrémentés de 4 petits plans d'eau avec des vues imprenables sur la ville, le lac et la campagne. Le parcours de 18 trous avec des pistes allant de 55 à 260 mètres se déroule au gré du relief sur 2 870 mètres. Ce

sport peut se pratiquer seul ou à plusieurs et en famille, vraiment accessible à tous de 6/7 ans à 100 ans. Je suis responsable du swin depuis juillet 2003.

Quand pouvons-nous pratiquer ce sport ?

Le swin est ouvert de début avril à fin octobre.

#### Actuellement, combien d'adhérents ?

Environ une centaine de personnes viennent régulièrement, et l'association, adhérente à la fédération française du swin, compte environ 40 licenciés. Notre terrain est homologué par la fédération française : c'est le seul dans l'Orne. C'est également le seul de Normandie offrant un parcours de 18 trous. Il fait partie d'un des plus beaux terrains de France.

Vous êtes aussi en charge de l'entretien du terrain, pouvez-vous en dire deux mots ?

Un point important : le swin, c'est un terrain « rustique » qui n'utilise aucun traitement phytosanitaire. Nous cohabitons avec les pissenlits sur le terrain et ça ne nous dérange pas.

#### Pouvez-vous nous rappeler les tarifs ?

- Parcours **adulte** : 7 € par personne et 50 € une carte de 10 entrées.
- Parcours **- de 18 ans** : 5 € par personne et 35 € une carte de 10 entrées.
- Pour les plus jeunes **de 6 à 25 ans**, possibilité d'utiliser les pass loisirs (KARTA+ ET CART@TOO)
- Pour les **licenciés fertois** (donc adhérents à la fédération française) : licence 37 € + abonnement 50 € pour l'année. La 1<sup>re</sup> année, la licence ne vous coûtera que 12 € : licence découverte.
- Possibilité d'avoir des tarifs groupe, comité d'entreprises (entre 8 et 12 personnes) : c'est 40 € tout compris. Ces tarifs comprennent l'initiation et le prêt de matériel.

#### Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Une date à retenir dès maintenant : **championnat national le 6, 7 et 8 juillet 2013**. Environ 180 joueurs sont attendus. Le nom du champion de France sera connu le dimanche à la fin des 3 jours de compétition. ■





Les dirigeants sportifs bénévoles

## Récompense aux sportifs fertois qui se sont distingués cette année

La municipalité avait convié les jeunes sportifs du bassin de vie fertois afin de les récompenser de leurs bonnes performances obtenues durant la saison : moment dédié aux jeunes mais aussi manifestation de soutien aux associations. Ce n'est pas moins de 20 associations sportives sur le territoire avec environ 1 400 sportifs. L'équipe municipale a remercié les nombreux bénévoles et a exprimé toute sa reconnaissance et son soutien.

De nombreuses équipes ont été honorées : football, basket, cyclisme, hippisme, judo, handball, volley-

ball. Les collèges Jacques-Brel (basket, tennis, football) et Notre-Dame (athlétisme, VTT, cross) ainsi que les pompiers pour leur parcours sportif.

*Dix dirigeants sportifs bénévoles ont été mis à l'honneur. Ceux-ci sont présents dans leur club depuis plus de trente ans. Ils ont souvent commencé en étant tout d'abord, sportifs ou parents accompagnant leurs enfants et ensuite, ils ont pris des responsabilités dans le club. Un trophée en cristal à l'effigie de la ville leur a été remis.* ■

## Le chemin de randonnée

**Le chemin de randonnée « les bornes cavalières » a été inauguré le samedi 13 octobre.**



Grâce aux services de la ville et une équipe de bénévoles, le chemin de randonnée a été balisé. Le point de départ se situe près du parking du plan d'eau : un panneau indicateur signale le point de départ. Ces bornes cavalières dites aussi « plaques de cocher » furent installées entre 1835 et 1914. Vous pouvez les découvrir tout au long du parcours d'environ 9 km, balisé en jaune. Ce circuit permet de faire le tour de La Ferté-Macé (entre ville et campagne), de découvrir des sites remarquables de notre ville et de très beaux paysages vallonnés de notre bocage. ■



## Des loisirs pour tous

### Des pass loisirs pour tous les jeunes du pays du bocage :

• **KARTA+** : dispositif financé par la CAPF du pays de Flers, le pays du bocage et divers autres partenaires,

#### pour les jeunes de 5 à 14 ans :

Pour seulement 10 € d'inscription, une réduction de 66 € est accordée sur votre budget Loisirs (centres aquatiques, cinémas, lecture, spectacles, musées, espaces multimédia, bowling, parcs de loisirs, golf, swin golf, etc.)

#### pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Pour seulement 15 € d'inscription, une réduction de 90 € est accordée sur votre budget loisirs (activités déjà précitées.)

• **CART@TOO** : dispositif financé par la région.

#### pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Pour seulement 10 € d'inscription, une réduction de 100 € est accordée sur votre budget loisirs (activités déjà précitées)

#### CART@TOO+KARTA+ sont cumulables :

Ex. : si vous avez entre 15 et 25 ans votre inscription vous coûtera 20 € et vous obtiendrez 190 € de réduction sur votre budget loisirs

**Nouveauté 2012-2013 : une aide à la formation du BAFA (40 € par session de formation soit 80 € pour une formation complète).**

Pour plus d'informations et pour votre inscription contacter :

Point Information Jeunesse à La Ferté-Macé, espace culturel du Grand Turc,

Responsable : M. Christian Lemée

Tél. : 02 33 38 85 61 • courriel : pij@lafertemace.fr ■

## Le centre culturel du Grand Turc

### LE CENTRE CULTUREL DU GRAND TURC « UN LIEU, DES ESPACES, UN FONCTIONNEMENT, EN QUÊTE DE MODERNITÉ »

Notre ville qui a un rôle important au sein du territoire fertois, conduit la municipalité à avoir le souci de l'amélioration des services rendus.

#### ► DES CONSTATS PRÉCIS ONT ÉTÉ ÉTABLIS :

Les pratiques culturelles et de loisirs des personnes évoluent.

- **La bibliothèque** ne doit plus être un lieu où l'on vient simplement emprunter livres ou documents sonores ou vidéo.

- **La médiathèque** doit être désormais un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges, d'animations où l'on vient à la fois à la rencontre des livres et des documents sonores, mais aussi un lieu de détente pour tous.

- **La salle de spectacles « GÉRARD PHILIPE »** accueille des soirées de la saison culturelle, des conférences, des débats.

- **Le cinéma** que fréquentent annuellement environ 20 000 spectateurs qui, en plus de son rôle distractif, a les labels « art et essai » et « jeune public », reçoit quasiment l'ensemble des élèves des établissements scolaires fertois et certains du voisinage, réserve des séances pour les séniors et enfin organise des débats sur des sujets de société.

- **La salle « Jacques ROUSSEAU »** permet de présenter de nombreuses expositions d'artistes et de recevoir des manifestations.

- Ce centre culturel abrite aussi **le service des sports, le point information jeunesse, le secrétariat de l'OFCL** ainsi que les permanences de quelques associations.

- **Une cour** : lieu de passage très fréquenté où chaque année sont organisées des manifestations festives, accueillant parfois des expositions temporaires et servant de lieu convivial.

**Afin que le centre culturel soit un véritable lieu de vie et qu'il puisse jouer pleinement son rôle, un bien meilleur accueil doit être offert aux personnes. L'adaptation des locaux, des lieux et du fonctionnement était nécessaire.**

## Zoom sur la bibliothèque

### La bibliothèque vous invite à participer à ses animations régulières :



#### ► Les bébés lecteurs

Le service « petite enfance » et la bibliothèque municipale s'associent pour proposer aux 0-4 ans des rencontres. Il s'agit d'un moment de plaisir pour partager ensemble la magie du langage et présenter le monde au bébé qui grandit. C'est pourquoi les papas, mamans, assistantes maternelles, papys, mamies, ton-ton ou tatas sont cordialement invités à venir partager ce moment avec les petits dont ils s'occupent. La séance dure environ une heure : après la lecture il est possible de prendre sur place le goûter que vous apporterez. Cela vous permettra à vous l'adulte d'échanger avec les autres et aux petits de faire connaissance.

Il suffit de venir pour 15 h 30 au second étage de la bibliothèque. Il n'y a pas d'inscription et l'entrée est libre. Rendez-vous les jeudis 20 décembre 2012, 24 janvier 2013, 21 février 2013, 28 mars 2013, 16 mai 2013 et 20 juin 2013

#### ► L'heure du conte

Il s'agit toujours de partager le plaisir de lire ensemble ! Les petits à partir de 4 ans et leurs accompagnateurs sont attendus chaque mercredi à 11 h au second étage de la bibliothèque. Des histoires sont proposées sur un thème ou bien à partir d'un même auteur. Certains mercredis vous réservent la surprise d'un tapis de lecture. L'entrée est libre et sans inscription. Les lectures durent environ une vingtaine de minutes.

#### ► Lire à voix haute

#### au près des personnes âgées

**La Bibliothèque s'attache à s'ouvrir vers l'extérieur en particulier vers les publics empêchés.**

Ce public ne peut, souvent, pour diverses raisons, se rendre dans la bibliothèque, particulièrement les personnes âgées. Les bibliothécaires animent donc chaque premier jeudi du mois un atelier de lecture à voix haute à la maison de retraite du centre hospitalier des Andaines de La Ferté-Macé. Cette animation s'articule à chaque séance sur un thème comme le jardinage, les confitures, la bicyclette, les travaux des champs, l'école, etc. Les résidents apprécient l'alternance de lecture de textes courts, de dictons ou proverbe et la projection d'images ou vidéos et l'écoute

de chansons. Chaque personne, une vingtaine d'auditeurs à chaque séance, apprécie la diversité des thèmes et la manière dont nous les abordons car ils ont souvent un rapport avec leur vécu. Un exemplaire du livret consignant nos lectures est remis à l'établissement qui sert ensuite dans les futurs ateliers « mémoire » avec le personnel en charge de l'animation au sein de l'établissement.

#### ► Animations thématiques

Outre ces animations régulières la bibliothèque organise des animations ponctuelles sur un thème différent chaque année. Il constitue le fil rouge qui relie une partie des animations.

Pour 2011-2012 avec « *Des mets et des mots* » nous avons évoqué la fabrication du camembert, la composition du « *cola* », les plantes comestibles et/ou thérapeutiques, la gastronomie dans l'art et chez les philosophes.

Pour 2012-2013 nous vous proposons d'aller du côté de la folie. La folie ? Mais pourquoi donc la folie ? Tout simplement parce que nous avons un anniversaire à souhaiter et pas des moindres puisqu'il s'agit de celui du Prince des Penseurs. Oui, c'est en 1913 que **Jean-Pierre Brisset**, écrivain né à la Sauvagère en 1837 et mort à la Ferté-Macé en 1919, a été élu **Prince des penseurs** à Paris devant la statue du Penseur de Rodin ! Ce sera l'occasion de vous présenter ce personnage hors norme.

L'œuvre de ce « *fou* » littéraire sera à l'honneur en 2013 et un brin de folie soufflera sur nos animations dont nous vous dévoilerons le programme dans la presse au fur et à mesure. ■



## UN PROJET S'IMPOSAIT : « LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DU GRAND TURC »

Telle fut la commande passée à un cabinet d'études qui, pendant plusieurs mois, a travaillé en étroite collaboration avec un comité de pilotage constitué pour la ville : d'élus, des membres du personnel communal. Les usagers ont été consultés.

La réalisation d'un accueil commun à la médiathèque, au cinéma, à la salle d'exposition, est l'élément majeur de cette phase de travaux.

Ce véritable lieu de services, de convivialité aura une surface d'environ 250 mètres carrés. Un point d'accueil commun, d'informations, un lieu de convivialité, de jeux, une cafétéria, un bureau administratif y seront créés.

Ces aménagements s'opéreront au prix d'une extension de l'actuel rez-de-chaussée de la bibliothèque,

de l'emprise des deux venelles qui la jouxtent et d'une partie réduite de la cour du GRAND TURC dont le cachet sera préservé, ainsi que son rôle de lieu privilégié de promenade, de rencontre ouvert au public. Cette cour magnifique, très souvent admirée, restera bien le centre des convergences des parcours au cœur de la ville.

Le programme se développera aussi à l'intérieur et dans les étages de la médiathèque : sa rénovation indispensable et une réorganisation de ses espaces sont prévus.

••••• **Le centre culturel du GRAND TURC mérite cette attention particulière ! ■**



## Ma vie à La Ferté : Je me suis exprimé, je me suis impliqué !

# santé-social



1



2

« Lors de la consultation des habitants, nous sommes venus à votre rencontre, vous nous avez exprimé des améliorations pour votre ville. Aujourd'hui, la municipalité se mobilise pour tenir compte de vos remarques, elle remercie vivement Laurette Jouin qui l'a accompagnée pour mener à bien ce diagnostic riche de renseignements. »

Mme LETINTURIER  
Adjointe au Maire

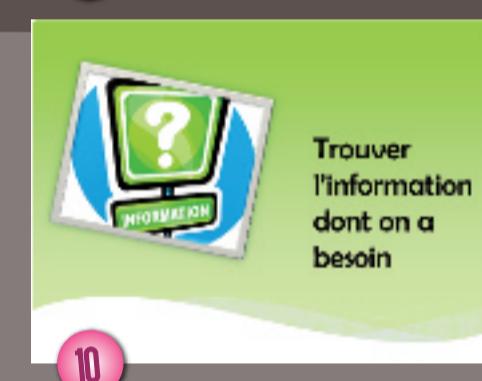
Se déplacer plus facilement dans la ville et ailleurs



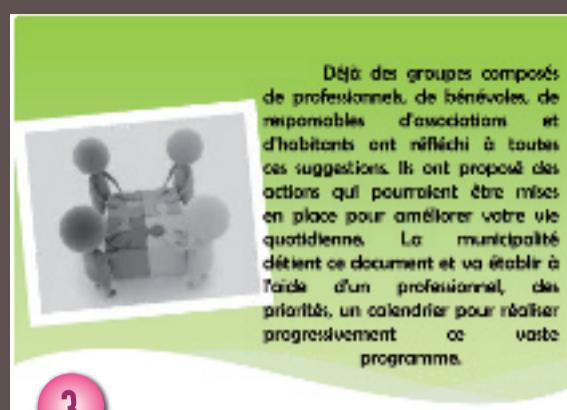
Avoir un lieu pour échanger, jouer, être soutenu pour la réalisation d'un projet



Rencontrer du monde, faire des activités



Trouver l'information dont on a besoin



Dès lors des groupes composés de professionnels, de bénévoles, de responsables d'associations et d'habitants ont réfléchi à toutes ces suggestions. Ils ont proposé des actions qui pourraient être mises en place pour améliorer votre vie quotidienne. La municipalité détient ce document et va établir à l'aide d'un professionnel, des priorités, un calendrier pour réaliser progressivement ce vaste programme.

3



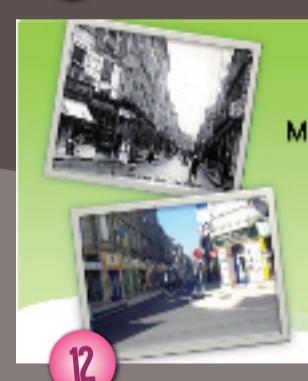
Ainsi, des projets pourront voir le jour pour :



4



Améliorer l'attractivité de la ville :  
L'accueil  
L'animation  
Le rayonnement



Mieux connaître la ville, son histoire et ses services



## « Le lundi... aux cuisines ! »

L'association « AIDE À DOMICILE DE L'ORNE »

### Le projet pour 2012-2013 : l'accompagnement et le développement des potentialités des personnes.

Cette association, dont le siège est situé à FLERS, dispose d'une antenne à La FERTÉ-MACÉ, pour l'aide aux familles de l'ensemble de notre secteur.

Le service d'accueil se trouve au 9, rue du Collège. Plusieurs Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiales (TISF) et des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) sont en permanence au service des personnes.

En plus des interventions d'aide, au domicile des familles, des actions de formation sont organisées.

Chaque quinzaine, à la salle d'animation du quartier J. PRÉVERT, cette association propose aux familles une matinée cuisine nommée : « Ô DELICES ».

Il s'agit d'aider les personnes à gérer un budget consacré à l'achat de denrées alimentaires, d'appliquer des recettes, de calculer le coût réel de la préparation de repas immédiatement réalisés puis goûter avec les animatrices qui, toutes sont des salariées de l'association. On y apprend aussi à utiliser les « restes » pour éviter du gâchis, toujours regrettable, notamment pour les budgets familiaux. Les participants(es) retournent ensuite à leur domicile en emportant les mets préparés et le savoir-faire dont bénéficiera ensuite toute la famille. L'après-midi est généralement consacré à l'étude pratique de sujets en lien direct avec la vie sociale et administrative.

Le second volet de l'action consiste en l'aide aux familles pour communiquer sur leurs difficultés et prendre confiance en elles. Il est intitulé : « Le cahier à thèmes ».

Le groupe est généralement constitué de 15 adhérents(es). Parfois quelques personnes non adhérentes entr'ouvrent la porte, en passant. Elles sont toujours bien accueillies par mesdames CHAUMONT et LENE-HANEC, animatrices de ces actions dites finalisées, en partie financées par la caisse d'allocations familiales. La satisfaction qu'expriment volontiers les participants, à l'issue de ces séances, nous conforte bien dans cette idée essentielle que défend cette association et qui est appliquée : il faut toujours commencer par faire confiance aux gens ! Ce n'est qu'à cette condition élémentaire que l'action d'aide entreprise ainsi est efficace. On ne fait JAMAIS « à la place de... ». On AIDE « À FAIRE... »

Un bel exemple de la promotion des personnes. ■



## Labri pour les jardins familiaux

Depuis quelques mois, sur le terrain réservé aux jardins familiaux, on aperçoit un petit bâtiment composé de cabines. Construit par les élèves de L'EREA, qui étaient encadrés et conseillés par leurs professeurs, cet abri est destiné au rangement des outils de jardinage. En effet, le besoin de pouvoir laisser son matériel sur place avait été évoqué par les jardiniers d'où

l'idée de la municipalité, d'établir un partenariat avec ce lycée d'enseignement professionnel et technique pour concrétiser cette demande. Les élèves en CAP ont pu mettre en valeur leurs compétences dans quelque chose de réel, d'utile et permettre que ce projet prenne forme assez rapidement. ■

# Voiries & PSLA

## La voirie : centre-ville

Le projet d'origine portait sur une rénovation de la place de la mairie, le maître d'œuvre était missionné. Nous avons réorienté le projet pour lui donner un impact plus fort en matière d'attractivité du centre-ville. Après la rue d'Hautvile et la place Leclerc, les rues commerçantes adjacentes ont bien besoin, elles aussi, d'une rénovation importante. Il s'agit des rues de La Barre, de La Teinture, de La Halle à l'Avoine et Saint Denis, dans laquelle des travaux sont d'ores et déjà engagés.

Avant de procéder aux aménagements de surface, il est nécessaire de restaurer les réseaux défectueux d'eau potable, d'assainissement et d'écoulement pluvial. Cette première partie va se dérouler, rue par rue, jusqu'au début de mars 2013. Rue Saint Denis, les travaux en sous-sol se dérouleront du 5 novembre 2012 au 15 décembre, suivis d'une interruption sur la période des fêtes de fin d'année. Ils reprendront du 14 janvier au 8 février dans la rue de La Barre. Enfin, la rue de La Teinture sera à son tour en travaux jusqu'au 8 mars. Les réseaux de la rue de La Halle à l'Avoine ne nécessitent quant à eux aucune intervention.

Viendront ensuite les aménagements urbains de la rue de La Barre, du début de mars à la fin d'avril. La première quinzaine de mai sera consacrée à la rue de La Halle à l'Avoine. De la mi-mai à la fin de juin, c'est la rue de La Teinture qui sera en chantier. Après la trêve estivale, le 16 septembre, les travaux reprendront dans la rue Saint Denis, pour se terminer fin octobre. L'ensemble de ces axes de centre-ville aura ainsi bénéficié d'une réhabilitation lourde, bien nécessaire.

**Le budget prévu pour la place de la mairie était de 500K€. Il sera de 400K€ en ajoutant la rénovation des réseaux (budget eau assainissement). Une présentation a été faite aux riverains (commerçants et habitants) en ce sens. ■**

### Phase 3 : Rue de la Barre haut

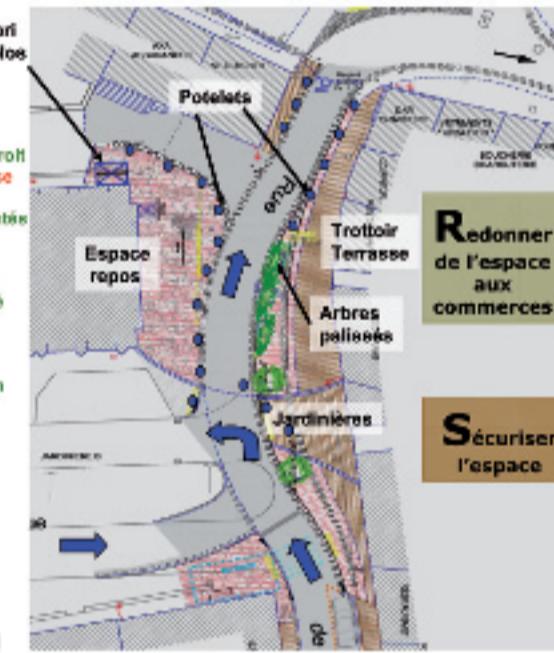
- Dévolement de la Rue de La barre au droit de la Mairie. Création d'un trottoir terrasse devant les restaurants protégé et agrémenté d'arbres et de jardinières plantées cernant l'espace et incitant au ralentissement des véhicules

- Création d'un espace de repos protégé sur le pignon Est clos par des potelets amovibles

- Trottoir terrasse en pavés gris et béton brossé beige comme parvis église

- Espace repos en béton brossé beige

- Mise en place de mobilier urbain de protection (potelets métalliques)



1

### Phase 3 : Rue de la Barre bas

- Élargissement des trottoirs sur l'ensemble de la rue au profit des commerces et des piétons

- Sécurisation par la création de zones de ralentissement.

- Maintien du stationnement tout au long de la rue



2

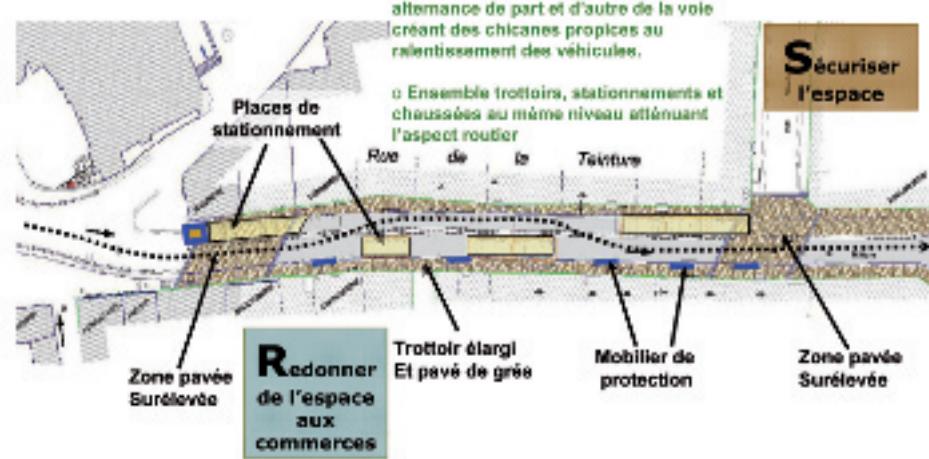
### Phase 3 : Rue de la Teinture

- Élargissement des trottoirs sur l'ensemble de la rue au profit des commerces et des piétons

- Sécurisation par la création de zones de ralentissement.

- Maintien du stationnement en alternance de part et d'autre de la voie créant des chicanes propices au ralentissement des véhicules.

- Ensemble trottoirs, stationnements et chaussées au même niveau atténuant l'aspect routier



3

### Phase 3 : Rue de la Halle à l'Avoine

- Aménagement de la Rue dans le prolongement de l'existant.
- Réorganisation du stationnement pour permettre une sortie aisée des garages
- Traitement esthétique et qualitatif des chaussées et trottoirs de plain pied en harmonie avec la Place de la République.

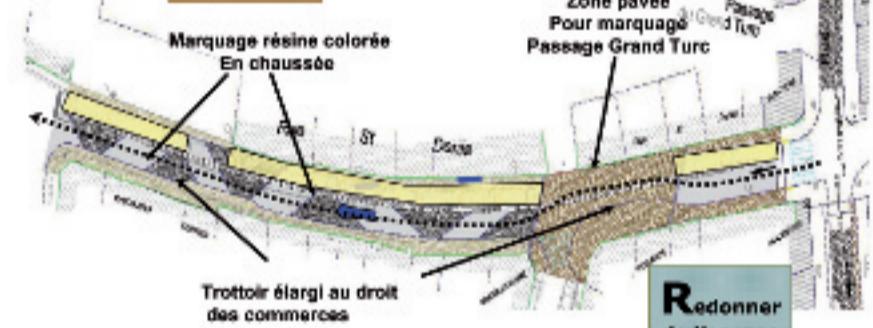
4



### Phase 3 : Rue Saint-Denis

- Élargissement des trottoirs sur l'ensemble de la rue au profit des commerces et des piétons

- Sécurisation par la création de zones de ralentissement visuel.



5

### Redonner de l'espace aux commerces



6

### IV Phasage des travaux - Réseaux

#### PHASAGE TRAVAUX RESEAUX

PHASE 1 : ST DENIS/CORDIER  
5 Novembre - 15 Décembre 2012PHASE 2 : RUE DE LA BARRE  
7 Janvier - 1 Février 2013PHASE 3 : RUE DE LA TEINTURE  
1 Février - 1 Mars 2013PHASE 4 : RUE HALLE A L'AVOINE  
10 Mars - 21 Juin 2013PHASE 5 : RUE SAINT DENIS  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 6 : RUE DE LA BARRE  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 7 : RUE D'HAUTVILLE  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 8 : RUE DE LA TEINTURE  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 9 : RUE DE LA HALLE A L'AVOINE  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 10 : RUE D'ARGENTAN  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 11 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 12 : RUE D'ARGENTAN  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 13 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 14 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 15 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 16 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 17 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 18 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 19 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 20 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 21 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 22 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 23 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 24 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 25 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 26 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 27 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 28 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 29 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 30 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 31 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 32 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 33 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 34 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 35 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 36 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 37 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 38 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 39 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 40 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 41 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 42 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 43 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 44 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 45 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 46 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 47 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 48 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 49 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 50 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 51 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 52 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 53 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 54 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 55 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 56 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 57 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 58 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 59 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 60 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 61 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 62 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 63 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 64 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 65 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 66 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 67 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 68 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 69 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 70 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 71 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 72 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 73 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 74 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 75 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 76 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 77 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013PHASE 78 : RUE D'ALÉNCON  
16 Septembre - 25 Octobre 2013

PHASE

## ■ Le PSLA : dernières nouvelles

Le bâtiment dit « 14 juillet » fut construit au XIX<sup>e</sup> siècle pour abriter l'école de filles du 14 juillet. Très rapidement on lui adjoint une aile surélevée supplémentaire en pierre de pays et granit gris, puis dans les années 60, un 2<sup>e</sup> prolongement en béton enduit. Il est connu de tous les habitants du secteur : il est facilement accessible du centre-ville comme des rues d'Alençon et de Bagnoles. Il va connaître une nouvelle vie comme lieu de soins :

**le pôle de santé y ouvrira ses portes en 2014.**

En effet, le projet de pôle de santé entre dans la phase « travaux ». Les différents diagnostics (thermiques, amiante...) ont été réalisés sur le « 14 juillet », les travaux de réhabilitation sont programmés pour le début 2013.

L'accueil des patients se fera dans la cour intérieure par une large entrée vitrée qui desservira les 4 niveaux du pôle. Chaque niveau regroupera les professionnels par discipline : dentistes, orthophonistes, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, ostéopathe, podologue, psychothérapeute. La proximité immédiate du laboratoire

d'analyse dans l'autre partie du bâtiment devrait participer à la simplification du parcours de soins pour les patients, ainsi que pour les soignants. Un ascenseur sera installé sur la façade sud afin de répondre aux normes d'accessibilité et d'accueil du public. ■



## Perspectives & projets du centre de loisirs 6/11 ans

**CRÉER DU LIEN SOCIAL** à travers les arts et la médiation culturelle avec « La grande lessive », projet d'animation sur l'année qui vise à mettre en avant les productions des enfants sur des fils à linge exposés sur différents temps et différents lieux en associant les 3 centres de loisirs, les écoles, la bibliothèque, *déco-bricolo*.

### ► Des projets avec nos partenaires :

- **Le cinéma, avec notre participation au ciné-enfant :** 5 séances dans l'année pour faire découvrir le cinéma d'une autre manière. Des séances d'animation ponctuent chaque film avec comme objectif de favoriser l'éducation à l'image.
- **La bibliothèque :** l'idée est de s'associer à la thématique de cette année « la folie » à travers le projet de la grande lessive. L'autre idée est de faire des ateliers-contes au sein du centre.
- **Escale (Amikado) :** recréer une véritable passerelle entre les 2 centres. Un projet *initiation graffiti* et un projet *pêche* sont prévus dans l'année.
- **Les clubs sportifs locaux :** sur les vacances d'automne, une initiation au badminton est prévue. Dans l'année d'autres clubs seront sollicités (basket, escalade, tennis de table...).
- **L'école élémentaire Jacques-Prévert (en partenariat avec le centre de loisirs) :** notre abonnement à l'artothèque des 2 angles de Flers permet aux enfants de choisir 5 œuvres qui sont exposées dans les différents lieux durant 3 mois. L'idée étant de leur faire découvrir l'art contemporain.
- **Développer un partenariat plus fort avec le service sports et loisirs** autour de la pratique du canoë, du tir à l'arc et du swin-golf.
- **Notre passerelle avec le centre de loisirs maternel :** des activités communes notamment sur la période d'avril à juin. Un projet d'animation commun avec la grande lessive. Une soirée jeux avec les parents dont la date reste à définir mais aussi une porte ouverte au premier trimestre 2013. Enfin un séjour à la mer à Erquy du 22 au 26 avril 2013.

### ► Également d'autres projets d'animation au sein du centre :

- **Participation au concours-photos** organisé par l'office de tourisme pour les journées mycologiques qui ont eu lieu fin octobre avec comme thème « les champignons sans pieds et sans chapeaux ».
- **Aménagement du jardin du centre** avec la création d'un verger, de nichoirs et d'abris à insectes.
- **Découverte de l'environnement économique local** à travers la découverte de différents métiers (imprimerie, menuisier, maçon...)
- **Projet décoration du centre** : l'idée est de faire vivre l'imagination des enfants avec l'installation de différents panneaux dans les pièces du centre qui seront peints.
- **Projet ateliers scientifiques** : développer le coin *sciences* pour que l'enfant puisse faire seul avec l'aide d'un matériel adapté et de fiches. Créer une station météo au niveau du jardin du centre et faire appel à un intervenant au cours de l'année au sein du centre.
- **Projet vélos** : l'idée est d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement dans la commune de manière sécurisée. ■



## Les projets d'écoles

En France, le système éducatif a connu des évolutions lentes à travers l'Histoire. Longtemps réservée à une élite, il a fallu attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que l'école se généralise en se démocratisant. L'école devient alors un ascenseur social. L'histoire se poursuit, la société change, les réformes se succèdent, les inégalités scolaires subsistent malheureusement. Les débats sont toujours d'actualité...

### « La refondation de l'école est l'une des conditions du redressement de notre pays, productif et moral » dit notre Président de la république.

Oui le système éducatif représente aussi des enjeux politiques, idéologiques, économiques, sociaux.

#### Pourrons-nous concilier le tout au bénéfice des enfants ?

Cette année, nous allons réfléchir aux rythmes scolaires qui aujourd'hui, obligent les élèves à ne travailler que 140 jours (contre en moyenne 180 dans les autres pays) et donc à assimiler les programmes en ce minimum de temps mais avec de longues journées.

La municipalité, avec les enseignants et les parents essaieront alors selon les textes, de mettre en place un système favorable, cohérent, adapté aux familles d'aujourd'hui.

L'école reste d'ailleurs une priorité pour les élus, lui donnant des moyens matériels (informatique), humains (encadrement du péri-scolaire, ATSEMS...) et favorisant les pratiques sportives et culturelles (équitation, piscine, voile, cinéma, spectacles vivants...)

#### Ainsi, chaque école fertoise en plus des savoirs à transmettre, intègre ces activités dans son projet d'école.

À l'élémentaire Jacques-Prévert, cette année, les « arts visuels » vont ainsi s'ajouter au menu.

La venue du musée ambulant « MUMO » a lancé l'action, « permettre aux enfants d'apprivoiser l'art contemporain », ils seront aidés aussi par l'artiste Françoise-Pacé qui va installer provisoirement son atelier dans l'établissement et travailler avec des groupes d'élèves pour les sensibiliser à cette forme d'expression. Ce qui n'empêche pas les enseignants d'assumer pleinement leur tâche. De plus, en équipe ils souhaitent mener des réflexions sur la manière d'enseigner, mettre l'accent sur l'évaluation : comment la rendre lisible, pertinente, formative ?

Le label « éco-école » ne sera pas oublié : tout un travail sur l'eau est envisagé... ainsi qu'à l'école élémentaire Paul-Souvray, où là, on prévoit une charte du « bon usage » de l'eau et des sorties scolaires sur ce thème. Toujours à Paul-Souvray, l'aide personnalisée, la pédagogie différenciée y seront toujours pratiquées. Également, une réflexion sur le handicap est envisagée grâce entre autres aux 2 classes

## éducation

de CLIS, car les élèves qui y sont accueillis intègrent à heures régulières des classes ordinaires. Le sens de la responsabilité se trouve développé au travers du rôle de délégué.

**Les projets pédagogiques des 2 écoles maternelles publiques sont aussi ambitieux** : ouverture à la culture, lien parents/école, maîtrise de la langue. Ils amènent les enseignants à proposer de nombreuses activités scolaires, ludiques qui en plus des savoirs, éveilleront l'imagination, aiguilleront les regards et la curiosité.

*Mais la fermeture d'une classe maternelle pose aux familles le problème de pouvoir faire admettre son enfant à l'école avant 3 ans !*



Dans les écoles Bernadette et Sainte-Marie le jeu est vraiment pris au sérieux, s'introduit dans la pédagogie, pas seulement en maternelle mais aussi en élémentaire. En fin d'après-midi, chaque vendredi, une heure d'ateliers pour tous, animés par les enseignants ayant suivi une formation spécifique et aidés de parents, doit permettre aux élèves de travailler toutes les formes d'intelligence, développant d'autres compétences, en faisant émerger ou en valorisant les talents de chacun, redonnant confiance et favorisant l'estime de soi (jeux musicaux, jeux de logique et de stratégie, d'échecs, jeux de rôles, de mots, d'expression). La maternelle exploite plutôt les jeux de société et de construction.

Dans les classes, le jeu peut intervenir aussi pour dédramatiser le côté scolaire parfois abstrait, en apprenant autrement, tout simplement.

La société qui vit une période difficile, doit pouvoir compter sur l'Éducation Nationale, sur sa commune à travers une politique éducative forte. Regroupant tous les acteurs (parents, éducateurs, enseignants, animateurs sportifs et autres), nous devons nous sentir responsables et nous mobiliser pour ensemble redonner confiance à notre jeunesse en lui transmettant la culture nécessaire au développement de sa personnalité et à son intégration sociale et citoyenne. ■



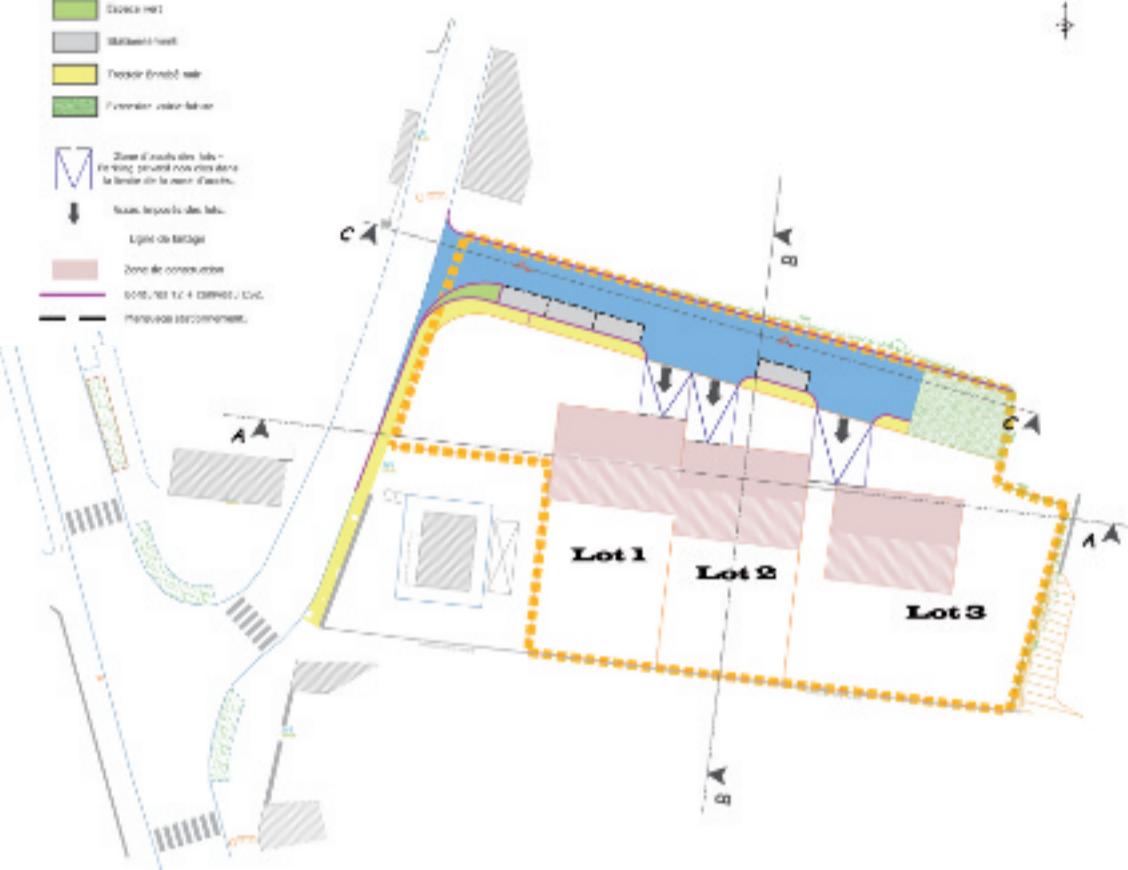
# CONSTRUIRE à La Ferté-Macé

ÉCHELLE : 1/200

Département de l'Orne  
Pays de Brie et Val de  
Loing, parmi les plus riche  
en patrimoine historique  
et naturel de France

Zone d'activités : lots 1  
et 2, pourront être créés dans  
la ferme de la route d'Avranches

Nous proposons des lots  
Ligne de bâtiage  
Zone de construction  
02 33 763 12 40 (SAGIM) 02 33 763 12 40  
Mairie : 02 33 763 12 40 (SAGIM)



1

## Le nouveau lotissement du « Chemin de Bât »

Un prix abordable: de 30 à 35 € le m<sup>2</sup>  
Une situation idéale à proximité du centre-ville

Le lotissement du « Chemin de Bât » comprend 3 parcelles dont 2 sont encore disponibles (Lots 1 et 2)

Par ailleurs, la ville de La Ferté-Macé met à votre disposition :

- 6 parcelles du lotissement de la Barbère (route de Bagnoles)
- 1 parcelle du lotissement de la Pommeraie (Fay-Bas) sont aussi à votre disposition.

### CONTACT :

Service économique  
Tél. : 02 33 14 00 40  
s.gouault@lafertemace.fr

2

## Les pavillons « Clés en main »

SAGIM – LOGIS FAMILIAL ET ORNE HABITAT

ÉCO-QUARTIER : La SAGIM-LOGIS FAMILIAL met en vente 4 logements de type T3 et T4 (Éco-quartier de Clouet).

Source : Sagim Logis Familial



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

SAGIM - LOGIS FAMILIAL  
Mme ABEGUILLE - SAGIM  
19, rue Maréchal de Lattre de Tassigny  
BP 38 - 61002 ALENÇON Cedex  
Tél. : 02 33 32 79 79 (Vu avec l'agence Sagim de Flers)

3

## « La Barbère »

ORNE-HABITAT met en vente 4 logements de type T3 et T4 (lotissement de la Barbère).  
Ces logements seront situés sur la parcelle n° 11. ■



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Orne Habitat  
42, rue du Général Fromentin  
61000 ALENÇON

## Avancée des travaux de rénovation des logements



Orne Habitat réhabilite les logements dans les rues Félix-Desaunay et Faubourg d'Argentan : travaux de chauffage, isolation extérieure, salle de bain, rénovation des cuisines, etc. ■

## 25<sup>e</sup> anniversaire du salon de l'habitat !

Ce sera le samedi 2 et dimanche 3 février. Vous pourrez rencontrer les professionnels de l'habitat, du logement, de la construction, de l'ameublement et de la décoration d'intérieur. Des animations seront également proposées. Venez vous renseigner sur le stand de la ville qui exposera ses nouveaux lotissements, son futur éco-quartier et bien d'autres choses. Les élus seront présents et pourront répondre à vos questions.

Ce salon de l'habitat, à la renommée bien établie dans le Grand Ouest, sera d'autant plus attractif qu'il fêtera son 25<sup>e</sup> anniversaire. Nous vous attendons nombreux, salle Guy-Rossolini à La Ferté-Macé. **Le salon sera ouvert de 10 h à 18 h.**

Entrée : 1,50 € • Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

RENSEIGNEMENTS : Service des Affaires Générales de la Mairie, Tél. : 02 33 14 00 40 ■





# ça bouge !

## Bienvenue aux...

### > nouveaux commerçants

#### Coup de pouce solidaire

**La ressourcerie.** Comme vous avez déjà pu le voir au Boulevard de Contades, (face au Lycée Flora Tristan), l'enseigne de la Ressourcerie « coup de pouce solidaire », nous invite à entrer et à faire un petit tour. Et là que découvrez-vous? ... un bon accueil certes... et de l'habillement, des petits objets, bibelots, meubles, livres, appareils électroménagers... qui attendent l'acquéreur. En effet, cette association récupère tout ce dont vous ne vous servez plus (mais qui est réutilisable) et tente de redonner à ces vêtements et objets une seconde vie : c'est une pratique respectueuse de l'environnement qui donc, collecte, réemploie et valorise une marchandise oubliée qui peut rendre service à quelqu'un. Elle pourra même à l'avenir mener des actions de réinsertion pour personnes en difficulté. Sur le plan financier, les Ressourceries contribuent à réduire les coûts liés à la collecte et au traitement des déchets (qui s'en trouvent diminués). C'est ce qu'on appelle l'économie solidaire.

**HORAIRES :** (qui pourront évoluer)

► **Les lundis et mardis de 14 à 16 h :**  
vous pouvez déposer vos dons.

► **Les jeudis et samedis, toute la journée :**  
ouverture aux clients.

#### D'un dressing à l'autre

**Un dépôt-vente de vêtements** a ouvert rue de la Victoire à la Ferté-Macé ! Séverine GILLES qui a travaillé plus de 15 ans dans la confection vous propose un nouveau service et les Fertois sont déjà conquis. Le principe : vous emmenez vos vêtements encore en bon état au magasin (de préférence des marques), et Mme GILLES les vend pour vous dans son magasin. Vous vous partagez 50/50 la vente du vêtement. Les tarifs sont fixés en accord avec les déposants. Cette démarche fonctionne déjà très bien puisque dès l'ouverture, de nombreux Fertois sont venus déposés des vêtements. Le magasin de Mme GILLES, « d'un dressing à l'autre » est une vraie mine de trésor : des vêtements de marques pour femmes, pour hommes, pour enfants et de toutes tailles ! Il y a aussi de la maroquinerie et des chaussures. En plus de cela, la démarche est intéressante car elle permet de remettre en vente moins cher des vêtements de marque en bon état et qu'on ne souhaite plus nécessairement porter. Les inventus sont donnés à des associations, notamment l'association Coup de Pouce solidaire qui a ouvert la Ressourcerie à la Ferté-Macé. Une démarche là encore de solidarité à la Ferté-Macé !

**HORAIRES :**

**Du mardi au Samedi 10h -12h30 ; 14h30 - 19h15**

**Dépôt du mardi au vendredi.**

10, rue de la Victoire • Tél. : 02 33 38 49 21

Mail : dressinglafertemace@orange.fr

### > nouveaux services

#### Cours d'anglais Maison Bobot

**Carolyn WILSON**, d'origine britannique, loue à la ville un bureau et une salle de travail à la maison Bobot, rue de la Barre. Anciennement professeur de français dans son pays natal, elle propose aujourd'hui des cours d'anglais à La Ferté-Macé pour des particuliers (adultes ou en soutien scolaire) en individuel ou en petit groupe, ainsi que pour des salariés. Elle enseigne déjà auprès de salariés dans plusieurs entreprises du Pays du bocage.

**Carolyn WILSON, rue de la Barre**

Tél. : 06 45 26 89 43 • Mail : carolynwilson@live.fr

#### NSO (Nettoyage Sud Orne)

**NSO installée au 9, rue St-Denis à La Ferté-Macé, ouvrira ses portes le 16 octobre 2012.**

Spécialiste du nettoyage, de l'hygiène et de la propreté. NSO vous propose :

L'entretien des locaux, des bâtiments, des espaces verts, tri des déchets, tri sélectif, hygiène de l'air et du froid, hygiène anti parasitaire, décapage techniques (cryo, hp, thp), gardiennage, sécurité, formation conseils.

**Contact : Jean-Claude COTTEREAU**

Tél. : 06 75 28 66 53 ou jccottereaup@aprolliance.fr

Veuillez nous excuser des éventuels oubliés ; nous les signaler pour une parution dans le prochain journal.

## ■ Action économique

Séverine GOUAULT remplace Anne-Lise BOYER, chargée du développement économique et de la communication, depuis novembre 2012.

**Contact : s.gouault@lafertemace.fr** – Tél. : 02 33 14 00 40 ou 06 83 03 21 04. ■



# patrimoine

## ■ Association pour la restauration de l'église Notre-Dame de la Ferté-Macé

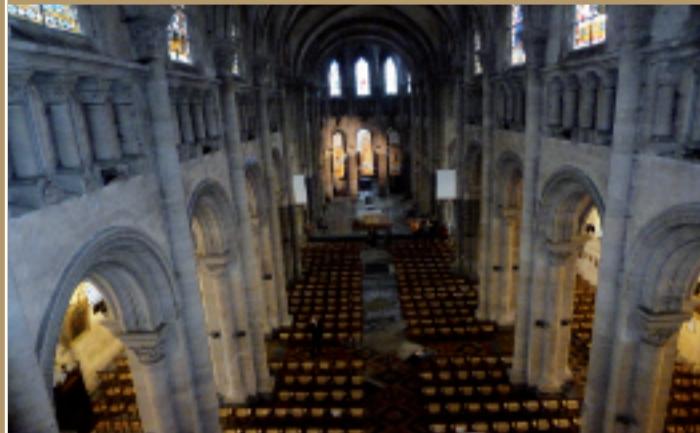


Une nouvelle association a été créée pendant l'été : elle a pour but d'assister la commune de la Ferté-Macé dans la restauration, l'entretien et la valorisation de l'église Notre-Dame de La Ferté-Macé, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la commune de La Ferté-Macé et la paroisse Saint-Jean Baptiste en Pays Fertois.

L'église Notre-Dame a été bâtie durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle est un témoin réussi de l'architecture de cette période.

La municipalité, propriétaire de l'église, soucieuse du bon entretien de cet élément de son patrimoine, a fait effectuer, il y a plusieurs années, par un architecte du patrimoine, un diagnostic de l'état du bâtiment. Suite à ce diagnostic, elle a réalisé des travaux urgents sur les voûtes, en 2010.

L'association, créée le 12 juillet 2012, vise à réunir toutes les personnes souhaitant suivre la restauration qui sera menée dans les années à venir et participer aux actions qui peuvent permettre de compléter les engagements de la commune. Recherche de donateurs, concerts, conférences, animations, contacts avec tous les organismes participant à la sauvegarde du patrimoine seront ses activités. Le Conseil d'administration, à ce jour composé de 14 membres, réunit des personnes de La Ferté-Macé et des paroisses de Saint-Jean Baptiste en Pays Fertois, un représentant de la municipalité et le curé de la paroisse. Un bureau de 7 personnes a pris en charge le démarrage de ses activités.



### POUR TOUT CONTACT :

Mail : restauration.eglisefertemace@gmail.com  
Ou les membres du bureau :  
JM. de Jacquelot, JM. Lebouc, H. Le More, J. Motin, MJ. Héroud, N. Poirier, P. Pottier. ■



## L'ÉCOLE COMMUNALE DE GARÇONS À L'ÉPOQUE DE L'INDUSTRIE TEXTILE FERTOIS : ÉCOLE PAUL SOUVRAY

En 1870, La Ferté-Macé, ville de l'industrie textile accélère son développement au même moment que la construction et l'essor de ses 9 tissages mécaniques ; sa population s'accroît rapidement et elle compte pas moins de 7 écoles :

### ➤ Pour les garçons :

- L'école primaire complémentaire (200 élèves), créée en 1833.
- L'Institution Moisson (200 élèves).
- Le Petit Séminaire (300 élèves).

### ➤ Pour les filles :

- Le pensionnat des Sœurs d'Évron (400 élèves).
- L'école privée laïque (100 élèves).
- Une école tenue par Sœur Serais (25 élèves).

### ➤ Pour les deux sexes :

- Une salle d'asile confiée à deux religieuses (70 enfants de 3 à 7 ans).

En 1873, l'école des garçons est toujours installée au dessus de la Halle au blé, dans l'immeuble de la mairie, à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel. Un rapport hebdomadaire de cette année-là, mentionne 212 élèves inscrits pour 170 présents (l'école n'est pas encore obligatoire). Deux ans plus tard, lors du conseil municipal du 6 mars, le maire soumet le plan projeté de la nouvelle école, rue de Versailles et souligne le besoin de créer une quatrième classe.

Amand Macé, curé de la paroisse, nous apprend : « le dimanche de la Nativité 1876, après la messe, le clergé se rendit à l'école, rue de Versailles, appelée à remplacer celle de la mairie. Elle fut bénite sans aucun discours... à peine le clergé avait-il donné son coup de goupillon que la municipalité eut l'impudeur de jouer la Marseillaise ». Il est à rappeler, qu'à cette époque, la rivalité est vivace entre les partisans de l'école laïque et ceux de l'école libre.

Près de dix ans après la guerre de 1870, le conseil municipal d'avril 1883, mentionne, dans cet établissement, l'existence d'un bataillon scolaire fertois, son équipement pour 100 élèves et rappelle :



« l'utilité de ses premiers exercices militaires qui développent chez l'enfant le sentiment du devoir envers la patrie, de l'obéissance, l'une des premières et des plus difficiles vertus républicaines ».

Le *Journal de La Ferté-Macé du 16 mars 1884*, mentionne que l'école laïque de garçons qui comptait 240 élèves, est passée à 190 depuis l'ouverture de l'école libre des Frères de Ploërmel (école Sainte Marie), l'année précédente. À cette époque 6 classes sont ouvertes :

- Une classe de Cours supérieur créée en 1873 à la demande du député Christophe pour les enfants ayant le Certificat d'étude primaire (15 élèves).
- Une classe pour les enfants aspirants au Certificat d'étude primaire (25 élèves).
- Quatre autres classes regroupant 150 élèves.

Le *Journal de La Ferté-Macé du 2 novembre 1890*, rapporte que le conseil municipal vient de voter la transformation de l'école communale en École Primaire Supérieure (la première dans le département de l'Orne) et les crédits nécessaires. Elle va préparer les élèves au Brevet élémentaire, à l'entrée à l'École Normale, et au concours de l'École des Arts et Métiers et des Ponts et Chaussées. En 1894, elle peut accueillir 49 pensionnaires répartis en 2 dortoirs. En 1928, de nouveaux locaux sont inaugurés par le préfet, le même jour que le monument de la Victoire de Marcel Pierre.

### Paul SOUVRAY (1856-1936) :

1876, il sort de l'École Normale avec le Brevet supérieur et arrive à La Ferté-Macé sept ans plus tard et ce, pour 35 années. Il est tout d'abord, directeur de l'école primaire complémentaire et sous son impulsion, elle deviendra École Primaire Supérieure (EPS).

1889, il passe avec succès, les épreuves de professorat d'EPS.

1891, il est nommé directeur de l'EPS de La Ferté-Macé. 1901, il crée l'association des anciens élèves. Une fanfare de l'EPS verra également le jour.

1918, il prend sa retraite et son successeur se dénomme Préaux.

1933, il reçoit des mains du préfet, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Le *Journal de La Ferté-Macé du 2 avril* de cette année, relate les différents discours dont celui du président de l'association des anciens élèves qui souligne la qualité de son enseignement, sa rigueur et la laïcité de l'établissement : « si la culture qu'il a donné, n'est pas orientée vers les humanités classiques et les spéculations désintéressées, elle convient aux élèves qui lui sont confiés... il a fait beaucoup pour la cause de notre enseignement et de l'école laïque ».

1938, un dernier hommage lui est adressé lors de l'inauguration à l'école Paul SOUVRAY, de la stèle en granit, sculpté par le Fertois Marcel PIERRE, incorporant un médaillon en bronze à son effigie, réalisé par M. HIRON.

Michel LOUVEL ■



## ■ Maquette du paquebot France

La maquette du paquebot France offerte au musée du jouet. M.Roger CAUGANT, ancien cuisinier 1<sup>re</sup> classe sur le paquebot France de 1972 à 1974 a offert à la Ville cette maquette qu'il possédait. Il tenait à remercier la ville qui lui a donné du travail au restaurant municipal depuis une trentaine d'années comme chef cuisinier. Cette maquette est la réplique intacte du navire : elle mesure 1,57 m et représente le France à l'échelle au 1/200<sup>e</sup>. Elle a été construite et restaurée

avec l'aide d'un ami, M. André CHESNAIS. Celle-ci est capable de flotter et dispose d'un système d'éclairage comme l'original. Cet ouvrage est visible au musée du jouet avec des explications de la vie à bord et des présentations de menus proposés aux passagers. Il y avait pas moins de 70 cuisiniers à bord qui partaient pour 3 ou 4 semaines de croisières. Les repas étaient préparés principalement avec des produits frais. ■

# tribune de l'opposition et infos pratiques

## ■ COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Parc Régional Normandie-Maine

Samedi 8 septembre, le Parc a organisé son AG à Lassay-les-Châteaux sur le site du Bois-Thibault.

Cet échange entre élus, techniciens du Parc et habitants, s'est déroulé cette année d'une façon originale sous forme de « théâtre-forum » animé par le comédien Arnaud Fresnel. Trois sketches humoristiques ont été joués par des volontaires présentant des problèmes ou des situations conflictuelles qui peuvent être vécues sur notre territoire. Le public était invité à participer en suggérant des solutions.

La présidente, Madame Maryse OLIVEIRA et le directeur, Monsieur François BENECH ont rappelé que le Parc a pour vocation de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel, culturel et économique. Sa politique, gérée par un syndicat mixte, doit être exemplaire et durable. Dans notre ville, un représentant de la région et un délégué du conseil municipal y siègent. Un rapport annuel d'activité est consultable en mairie. **Un nouveau site internet a vu le jour depuis septembre : [www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)**

## ■ ZONES DE RENCONTRE

La zone de rencontre est une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

### Au sein des zones de rencontre :

- La priorité est donnée aux piétons qui n'ont pas obligation de circuler sur les trottoirs.
- La vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h.
- Le stationnement des véhicules est limité aux seuls emplacements prévus à cet effet.
- Les chaussées sont à double sens de circulation pour les cyclistes quand elles sont à sens unique pour les autres véhicules (sauf décision contraire et matérialisée).

### Le stationnement en zone de rencontre :

Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet. Article 417-10 du code de la route. Coût de l'amende : 35€ ■

## ■ RAPPEL INFO ZONE BLEUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 le disque de type Européen est obligatoire, ce disque doit seulement indiquer l'heure d'arrivée. La durée maximale de stationnement est de 1 h 30, le temps écoulé, le véhicule doit être déplacé. ■

## ■ INSTALLATION DU SYSTÈME DE VERBALISATION ÉLECTRONIQUE (Pve)

Lors de la constatation de l'infraction, les agents de police apposent un avis conforme à la procédure sur le véhicule, qui indique au chauffeur qu'il recevra par courrier un avis de contravention où sont indiqués les modalités de paiement et de contestation éventuelle d'autre part.

## ■ PERMANENCES DES ADJOINTS JACQUES-PÉVERT :

Les adjoints de service tiennent des permanences **tous les lundis de 11 h 15 à 12 h 15** au centre d'animation Jacques-Pévert, près de la « Cafète ». ■

## ■ MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la modification du PLU.

### ➤ Secteur des Tesnières

Afin de mieux maîtriser l'urbanisation de cette zone et pour assurer une certaine continuité et cohérence du tissu urbain, la commune souhaite ouvrir la partie côté rond-point route de Domfront à l'habitat avec modification d'une partie du zonage 1AUZa en UC et une partie de la Zone 2AU en 1AUc

### ➤ Au Nord du stade

Le camping municipal étant amené à disparaître, il serait judicieux de transformer une partie de la Zone Ue en Zone Ub, afin d'ouvrir cette zone à l'habitat. ■

## ■ LES TRAVAUX DE LA POSTE

**La poste a déménagé depuis novembre 2012 au 2, rue Saint-Georges, en bas de la place de l'Église.** Elle y restera jusqu'au samedi 9 février 12 h.

Les horaires sont les mêmes : du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Le Samedi de 8 h 30 à 12 h. Une exception : le vendredi le bureau ouvre à 9 h 30.

La rénovation des locaux s'inscrit dans le cadre du fond de péréquation territoriale destiné aux rénovations de bureaux de poste en milieu rural.

L'agrandissement de la poste sera conséquent. Tout le rez-de-chaussée, notamment le local des anciennes boîtes postales, servira à l'accueil du public. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est prévue et tout le monde pourra circuler librement dans le futur bureau de poste. ■

## ■ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

**LES JOURS ET HEURES DE RAMASSAGE NE CHANGENT PAS.** Le SIRTOM de la région Flers-Condé qui collecte nos ordures va passer au MONOFLUX (voir plaquette ci-jointe au journal). **Prochainement tous les sacs seront jaunes, mais vous pouvez continuer à utiliser vos sacs jaunes et bleus d'une façon indifférenciée.**

**Des composteurs en bois sont à la disposition** des fertois, rue Pierre Neveu dans les locaux des services techniques (grand container de 600 l > 30 €, petit container de 300 l > 25 €). ■

## ■ LE MIEL NOUVEAU EST ARRIVÉ :

C'est la première production des 5 ruches municipales installées non loin du plan d'eau. ■

## ■ ERREURS DU GUIDE MUNICIPAL

Veuillez nous excuser pour certaines erreurs qui ont pu survenir dans le guide municipal 2012.

• **Kinésithérapeute** : Noël Brigitte est située au 24 route de Bagnoles Tél. : 02 33 37 82 24 Port. : 06 03 42 01 85.

• **Infirmier(e)s** : Cabinet Blanchais-Lorin-Moge, 49, rue de la Victoire Tél. : 02 33 30 11 87.

• **Le service Petite Enfance** : rappel des horaires d'ouverture du multi-accueil lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 15. Le Multi-accueil sera fermé entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

• **Orthophonistes** : Isabelle JEAN, orthophoniste, 18, rue Pasteur (cabinet DROT Inés-Marie, NARDI Laurence, JEAN Isabelle). Tél. : 02 33 30 19 38.

**À RAPPELER** : Le guide municipal est entièrement financé par les annonceurs publicitaires. Il ne coûte rien à la ville. ■

## ■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### OUI À LA NOUVELLE CDC : POURQUOI ?

Au début de cette année, nous avons exprimé notre scepticisme devant la perspective d'une intercommunalité réduite à deux et nos doutes sur la volonté intercommunale de la majorité fertoise. **Pourtant nous avons approuvé la création de la communauté La Ferté-St-Michel et validé les compétences à elle transférées. Pourquoi ?**

➤ D'abord nous n'avons guère le choix. Le schéma départemental préconisait une solution d'attente qui permettait d'être en conformité avec la loi. Il s'est trouvé que St-Michel s'est rallié à cette solution et c'est tant mieux ! Puisque nous croyons à la coopération intercommunale, nous n'avons pas voulu la rejeter.

➤ Ensuite le dispositif élaboré en commun entre les deux communes nous amène à l'approuver pleinement : transférer des compétences importantes en bloc, sans restrictions compliquées, sources de querelles d'interprétation ; retenir le principe du coût constant, de la neutralité fiscale ; adopter une fiscalité professionnelle unique ; cela permettra de concevoir la future intercommunalité élargie à l'ensemble du territoire.

L'expérience vécue dans les années passées a laissé des traces ; elle a failli ruiner l'objectif incontournable qu'est l'intercommunalité parce qu'elle reposait sur une conception, et surtout sur une pratique, archaïque et biaisée. D'un côté la situation pitoyable de ce qui va rester de la CCPF, démembrée et recroquevillée, montre l'impasse où on se fourvoie quand l'intérêt du territoire se réduit à défendre son petit pécule, quand la pratique démocratique est ramenée à sa propre caricature. D'un autre côté la majorité fertoise a instrumentalisé le désaccord pour établir un rapport de forces et aboutir au retrait de la CCPF ; solder un clivage politique l'empêtrait sur la recherche de l'intérêt commun.

À l'heure où la crise et les révisions déchirantes s'abattent sur l'Occident, quand la volonté d'Europe se délite, quand les systèmes de couverture et de solidarité nationale craquent sous le poids des dettes et des déficits, il n'y a pas d'avenir à se replier sur soi et à vouloir maintenir les cadres du passé. Ils ont peut-être eu des mérites, mais ils ne sont plus à la hauteur des temps nouveaux.

Pierre DEVALLOIS,  
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

**Vous souhaitez plus d'infos  
sur les différentes manifestations de la ville :**  
**Le site : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)**

Si vous constatez une erreur sur le site internet, signalez-la à : webmaster@lafertemace.fr

**Vous souhaitez plus d'infos sur les manifestations de la ville ? Un site : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr) !**

# des idées de loisirs

## EN DÉCEMBRE

### ■ Dimanche 2 décembre



**Concert de la chorale OLÉNA,**  
à 15 h, à l'église Notre-Dame de La Ferté-Macé  
Sous la direction de Carole Eads/King, la chorale  
présentera des œuvres de Mozart, Vivaldi, Verdi... et  
quelques chants de Noël.

**■ Du jeudi 6 au samedi 22 décembre**  
**Opération de Noël chez les commerçants**  
organisé par l'UCIA.

**■ Vendredi 7 et samedi 8 décembre**  
**Téléthon** : animations diverses.

### ■ Mercredi 19 décembre

**Marché de Noël**  
en semi-nocturne dans les rues du centre-ville et  
place Leclerc de 16 h à 21 h.

### ■ Jeudi 20 décembre

**Bébés lecteurs,**  
à la bibliothèque pour les enfants de 0 à 4 ans,  
à 15 h 30.

## EN JANVIER 2013

### ■ Jeudi 17 janvier

À 20 h 30 salle des mariages à la Mairie :  
**présentation des vœux** par M. Le Maire et son  
équipe municipale. Toute la population est invitée.

### ■ Jeudi 24 janvier

**Bébés lecteurs,**  
à la bibliothèque pour les enfants de 0 à 4 ans.

### ■ Mardi 29 janvier

À 20 h 30, salle Lycée des Andaines  
**Artik Théâtre – Marionnettes**  
Tout public à partir de 8 ans  
par la Compagnie Tro-Héol.



*Un spectacle basé sur une histoire vraie. En 1912, le Santa Anna se trouve prisonnier des glaces et dérive*

*dangereusement depuis de longs mois au nord de la Sibérie. Portée par une scénographie audacieuse et mouvante ainsi que par un environnement sonore insolite, « Artik » propose au spectateur d'éprouver le vertige du grand nord et de toucher du doigt la limite de tout être humain poussé dans une situation extrême.*

## EN FÉVRIER

### ■ Samedi 2 et dimanche 3 février 25<sup>e</sup> anniversaire du salon de l'habitat !

### ■ Mardi 19 février

À 20 h 30, salle Gérard Philipe

#### Valse en 3 temps

Danse tout public à partir de 7 ans par la compagnie CFB 451.

« Valse en trois temps » est une création chorégraphique composée de trois courtes pièces : un solo, un duo et un trio. A travers cette proposition on retrouve la poésie du geste, la danse physique des frères Ben Aïm, ponctuée d'envolées entre extravagance, loufoquerie et émotion suspendue.



### ■ Jeudi 21 février

**Bébés lecteurs,**  
à la bibliothèque pour les enfants de 0 à 4 ans.

## EN MARS

### ■ Jeudi 21 mars

À 20 h 30, salle Gérard Philipe



**PAUVRE MARTIN** - chanson tout public à partir de 10 ans dans le cadre du festival le printemps de la chanson. Pauvre Martin, c'est d'abord trois amis d'enfance devenus Toulousains. Leurs parcours sont assez divers : Adrien et Lucas sont au contact permanent avec la musique tandis que Florent se consacre exclusivement à l'écriture des textes. Les monuments Brel, Brassens, Ferré ou Gainsbourg ont évidemment un impact fort sur l'approche artistique du groupe mais des artistes plus récents comme Leprest, Juliette, Lantoine ou encore Senseverino laissent eux aussi une empreinte de poids.

### ■ Jeudi 28 mars

**Bébés lecteurs,**  
à la bibliothèque pour les enfants de 0 à 4 ans.

## EN AVRIL

### ■ Mardi 23 avril

À 20 h 30, salle Gérard Philipe

#### Festival les Andaine'ries :

##### ► en 1<sup>re</sup> partie :

Chraz, cet humoriste aborde différents thèmes : le racisme, l'immigration, les inégalités, l'écologie, la rigidité, les certitudes, l'avidité, le mépris de ceux qui ont tout pour ceux qui n'ont rien...

##### ► en 2<sup>e</sup> partie :

Frédéric Fromet, parolier fort inspiré avec un répertoire de chansons courtes. Le ton est direct, drôle et grinçant.



**BILLETTERIE :**  
Guichet sur place  
à la bibliothèque  
municipale es-  
pace culturel du  
grand turc au 02  
33 37 47 67 ou  
sur le site  
[www.laferte-mace.fr](http://www.laferte-mace.fr)

## EN MAI

### ■ Samedi 18 mai

**Grande manifestation populaire** basée sur le « Moyen-Âge » : marché médiéval dans les rues de la ville. De vieux métiers referont leur apparition... et le soir, vous pourrez assister à la reconstitution d'une histoire authentique qui s'est passée à La Ferté-Macé le 10 novembre 1385.

MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ■



# retour en images

## Samedi 19 mai



**Pierres en lumières.** Malgré la pluie battante, une cinquantaine de personnes ont suivi le circuit des maisons bourgeoises, un circuit animé par Michel LOUVEL pour la partie historique et Vincent FROMONT pour la partie technique de construction. ■

## Vendredi 1<sup>er</sup> juin



C'était la fête des voisins. ■

## Dimanche 3 juin

Fête nationale et départementale de la pêche au plan d'eau de la Ferté-Macé. Des « floats tubes », sorte de bouées dans lesquelles on est assis, permettaient au pêcheur d'être au milieu du plan d'eau. ■



## Vendredi 8 juin



**Vernissage** des œuvres de « l'homme de fer récidive », M. Jean-Claude FRESNAIS. Les tableaux et sculptures étaient visibles dans la salle d'exposition du centre culturel du Grand-Turc. ■

## Samedi 16 juin

Inauguration de la piste cyclable, route de Bagnoles. ■



## Jeudi 21 juin

Traditionnelle **fête de la musique** où musiciens, chorales de tous horizons et de tous âges ont animé cette soirée bien agréable. ■



## Dimanche 8 juillet



**Tournoi Viking Beach Soccer Tour.** ■

## Dimanche 26 août



Beaucoup de monde et grand spectacle pour ce traditionnel **moto cross** auprès du plan d'eau. 160 pilotes se sont retrouvés pour ces courses alliant compétitions et démonstrations acrobatiques. ■



Les trompes de chasse ont ouvert **la fête de la terre**. De nombreux stands et animations ont attiré environ 5 000 visiteurs : concours de labour, danse country, présentation d'ânes et de chevaux, labyrinthe de maïs, marché du terroir... ■

## Dimanche 2 septembre



Beaucoup de monde dans les rues de La Ferté-Macé lors de la **braderie**. ■

## Samedi 15 et dimanche 16 septembre



**Journées du patrimoine** où l'on pouvait découvrir ou redécouvrir l'hôtel de ville jusqu'aux greniers et le musée du jouet. ■

## Samedi 22 septembre



**Journée sport-santé** à la base de loisirs. Une douzaine d'associations locales étaient présentes pour vous accueillir, vous informer et vous initier à leurs pratiques sportives. ■



**Bouff'ton terroir** organisé par le MRJC. Marché de producteurs locaux et animations sous le marché couvert. ■

## Dimanche 23 septembre



**Inauguration du club-house du Swin Golf** (rez-de-jardin de la salle des 3 îles). ■

## Vendredi 12 octobre



Présentation de l'étude sur le quartier J. Prévert et soirée irlandaise au centre d'animation. Après un repas convivial organisé par Escale, le groupe Silver Squid a animé cette soirée. ■

## Jeudi 18 octobre

**Repas des anciens.** Organisé par la ville le repas des anciens a réuni les plus de 70 ans résidant sur la commune pour un moment convivial. ■

